

Compte rendu du Conseil Municipal du 23 juin 2020 réuni exceptionnellement à l'ancienne cantine

Etaient présents à 19 heures : Denise ARRIGAS, Nicolas BELLEGARDE, Gérard BURS, Jacques CAPDEVIELLE, Fernando CASTEL, Aline DAULNY, Gérard DEVALS, Sylvie GRANIER, Fabienne LOIRET, Alain QUINTANA et Bernard STUT,

Désignation des délégués ou représentants de la commune par délibération, comme suit

	Délégué-e-s titulaire-s		Délégué-e suppléant-e
SDEPA	Gérard DEVALS		Fernando CASTEL
ADEM	Denise ARRIGAS		Bernard STUT
Automne en Aspe	Gérard BURS	Denise ARRIGAS	
	Aline DAULNY	Fabienne LOIRET	
Correspondant défense	Nicolas BELLEGARDE		

Commission Communale des Impôts Directs. Monsieur le maire transmettra la liste ci-après des contribuables susceptibles d'être désignés par le directeur départemental des finances publiques pour former la CCID

AFRICATI Béatrice	DEMELAS Marie	LOIRET Jean Michel
BELLEGARDE Nicolas	DEVALS Gérard	MOUTENGOU André
BUREAU Fabienne	DUMANGET Jean	PERONY Catherine
BURS Jean Pierre	ESTANGUET Christine	QUINTANA Alain
CAPDEVIELLE Jacques	FOURQUIN Francis	QUINTANA Philippe
CASTEL Fernando	GOOSSENS Christiane	RECALT Marie Hélène
CONDEROLLE LESTREMEAU Denise	GOYER Frédéric	SOULAC Marie Claude
DAULNY Aline	GUAY Laurence	STUT Bernard

Taux des taxes locales :

Le Conseil Municipal, considérant que la loi de finances pour 2020, poursuivant la réforme de la taxe d'habitation initiée en 2018, prévoit la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, et compte tenu qu'il ne souhaite pas alourdir le poids de l'impôt sur les ménages, Il DECIDE de retenir les taux suivants :

- ☐ taxe foncière (bâti) 9.01%
- ☐ taxe foncière (non bâti) 33.43%

Subventions aux associations

	Montant voté		Montant voté
ACCOUS D'AILES	50	Foyer Rural Aspois	350
ACPG-CATM-TOE	100	Handball Club Aspois	200
ADMR- participation	1481.52 (versée par anticipation)	Montan'Aspe	350
ADMR-aide au fonctionnement	150(idem)	Partage et culture	100
CLUB du 3ème AGE	100	Ski Club Aspois	100
		USA Rugby	300

Vote du budget principal 2020

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, **Vote** les propositions du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

TOTAL BUDGET	
Investissement	
• Dépenses :	476 486.10 (dont 301 265.10 de « Reste à Réaliser »)
• Recettes :	476 486.10 (dont 74 000 de RAR)
Fonctionnement	
• Dépenses :	566 938.25 (dont 0.00 de RAR)
• Recettes :	566 938.25 (dont 0.00 de RAR)

Les dépenses susceptibles de figurer au compte 623 sont fixées comme suit : Dépenses liées aux cérémonies communales publiques (fleurs, apéritifs, vœux, fêtes de la commune...), cérémonies à caractère officiel Manifestations culturelles ou touristiques ainsi que les inaugurations : Fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes et autres présents offerts à l'occasion de divers événements organisés par la mairie ;

Règlement de factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations.

Dépenses liées à l'achat de denrées et petites fournitures pour l'organisation de réunions, ateliers ou manifestations.

les dépenses susceptibles de figurer au compte 625 comme suit : Fournitures diverses et boissons pour réunions du conseil municipal et commissions. Réceptions lors de visites de personnalités officielles ou présentant un intérêt pour la commune

Vote du budget de l'eau 2020

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, **Vote** les propositions du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

TOTAL BUDGET	
Investissement	
• Dépenses :	105 904.36 (dont 0.00 de « Reste à Réaliser »)
• Recettes :	105 904.36 (dont 0.00 de RAR)
Fonctionnement	
• Dépenses :	79 001.55 (dont 0.00 de RAR)
• Recettes :	79 001.55 (dont 0.00 de RAR)

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique saisonnier pour s'occuper du camping et arroser les fleurs.

La licence IV appartenant à la commune est exploitée par OOO depuis juillet 2016 sans faire l'objet d'une contrat de location ; le CM valide la convention présentée moyennant l'euro symbolique.

www.osse-en-aspe.com

Affiché le 30 juin 2020